

Qualité Sanitaire des Bâtiments, N°8, février 2013

publié le 28 février 2013 (modifié le 10 mars 2014)



ZOOM SUR ... le rapport de l'OMS sur les effets pour l'homme de l'exposition aux perturbateurs endocriniens chimiques

Site de l'OMS - 19 février 2013

Extrait :

"Selon un nouveau rapport publié par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), intitulé *State of the Science of Endocrine Disrupting Chemicals*, de nombreuses substances chimiques synthétiques dont les effets perturbateurs sur le système endocrinien n'ont pas été testés pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la santé. Les auteurs de cette étude conjointe préconisent de mener davantage de recherches afin de bien comprendre les liens qui existent entre les perturbateurs endocriniens chimiques – présents dans de nombreux produits industriels et domestiques – et plusieurs maladies et troubles. Le rapport indique que des évaluations plus exhaustives et de meilleures méthodes de test permettraient de réduire les risques éventuels de maladie et de réaliser d'importantes économies en santé publique."

[Lire la suite sur le site de l'OMS](#)

Colloque "Perturbateurs endocriniens - Quels impacts chez les publics fragiles ? Quel rôle pour les professionnels ?

Le colloque est organisé par le réseau périnatalité Hainaut, la Mutualité Française Nord - Pas de Calais et l'APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et aura lieu le **mardi 12 mars 2013 au Pasino de Saint Amand les Eaux (59)**.

Pour en connaître davantage, visitez le [site de l'APPA Nord-Pas de Calais](#)

DU COTE DU PÔLE QUALITÉ SANITAIRE DES BÂTIMENTS ...



En mars, le pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments va suivre une formation pour entamer la campagne bureaux de l'OQAI dans les semaines suivantes.

La DREAL Picardie organise un colloque Bâtiment-Santé le 30 mai prochain à Amiens. Le programme, l'invitation et le bulletin d'inscription seront diffusés lors de la prochaine lettre d'information QSB.

AIR INTÉRIEUR

Air Pur Environnements et Santé, N°2

Retrouvez dans ce magazine réalisé par l'APPA Nord-Pas de Calais, deux articles consacrés aux CMEI :

- *Dossier* : Conseillers médicaux en environnement intérieur : vers une structuration régionale en Nord - Pas de Calais
- *Regards d'acteurs* : Corinne Gueudré et Frédéric Dhainne, conseillers médicaux en environnement intérieur [Lire la suite sur le site de l'APPA Nord-Pas de Calais](#)

Exposition précoce aux polluants de l'air intérieur et risque d'asthme dans l'enfance

Laurence Mir, Environnement, Risques et Santé, N°11 - novembre décembre 2012

Extrait :

"Cette étude a examiné les effets de l'exposition à différents facteurs de l'environnement intérieur sur le risque d'asthme infantile en distinguant l'asthme à début précoce (avant 5 ans) et tardif. L'exposition in utero à la fumée de tabac, la présence de moquette, de moisissures, de blattes et d'animaux domestiques affectent particulièrement le risque d'asthme précoce."

[Lire la suite sur le site JLE](#)

Asthme et expositions aux produits de nettoyage

O. Dumasa, F. Kauffmanna, N. Le Mouala, Elsevier, 29 janvier 2013

Extrait :

"L'exposition aux produits de nettoyage est fréquente, tant dans le cadre professionnel que domestique. L'objectif de cet article est de faire un état de la question sur la relation entre l'asthme et les expositions aux produits de nettoyage."

[Accès payant à l'article sur le site d'Elsevier](#)

AMIANTE

Retrait d'amiante : les conditions de certification des entreprises

Laurent Radisson, Actu-Environnement, 04 février 2013

Extrait :

"Un arrêté, publié le 2 février, fixe les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, de matériaux d'équipements ou d'articles en contenant, ainsi que les conditions d'accréditation des organismes certificateurs."

[Lire la suite sur le site d'actu-environnement](#)

Amiante : 65% des artisans retraités ont été exposés

Laurent Radisson, Actu-Environnement, 22 février 2013

Extrait :

"Chez l'ensemble des artisans prenant leur retraite, 65% des hommes et 3% des femmes ont été exposés à l'amiante au moins une fois durant leur carrière. Un pourcentage bien plus élevé que chez les retraités salariés tous secteurs d'activité confondus. C'est ce qui ressort du premier volet d'une étude (programme ESPri), rendue publique le 21 février, menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et le Régime social des indépendants (RSI)."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

BRUIT

Effets du bruit sur la santé : un guide pour faire le bilan des connaissances

CIDB, 31 janvier 2013

Extrait :

"Le CIDB vient de publier un guide de synthèse des connaissances actuelles de l'impact du bruit sur la santé. Ce document devrait permettre à ceux qui interviennent notamment dans les domaines sanitaire et social de mieux apprécier les effets des nuisances sonores sur l'homme."

[Lire la suite sur le site du CIDB](#)

MONOXYDE DE CARBONE

Intoxications par le monoxyde de carbone dans les appartements et les maisons équipés de chaudière individuelle : des caractéristiques différentes pour une fréquence similaire en Île-de-France, 2007-2010

Nicolas Carré, INVS, BEH 11 décembre 2012 / n° 48

Extrait :

"En Île-de-France, les chaudières individuelles sont souvent à l'origine des intoxications par le monoxyde de carbone (CO) survenant dans l'habitat. Les caractéristiques des épisodes d'intoxication pourraient être différentes selon le type d'habitat et selon les départements. Les objectifs de cette étude, réalisée dans des logements équipés d'une chaudière individuelle, étaient de décrire les caractéristiques et de comparer les taux d'incidence départementaux des épisodes d'intoxication par le CO survenant d'une part dans les appartements et, d'autre part, dans les maisons individuelles. Entre 2007 et 2010, parmi les 200 épisodes signalés dans un appartement, la source se situait généralement dans la cuisine (67,9%) ou la salle de bains (15,3%). Parmi les 235 épisodes signalés dans une maison, la source se situait le plus souvent à la cave (30,4%) ; d'autres appareils que la chaudière pouvaient être incriminés. Le taux d'incidence était de 7,4 épisodes pour 100 000 appartements et de 6,3 épisodes pour 100 000 maisons ($p=0,07$). Le risque de survenue d'un épisode d'intoxication était 2 fois plus faible dans trois départements de la grande couronne, comparé au département de référence situé en proche couronne. Bien que les caractéristiques des épisodes d'intoxication par le CO dans les logements équipés de chaudière individuelle varient selon le type d'habitat, la fréquence de survenue de ces épisodes est similaire dans les appartements et les maisons individuelles."

[Lire la suite sur le site de l'INVS](#)

RADON

Conférence Internationale « RADON & SOCIÉTÉ : de la connaissance à l'action »

Le 11 et 12 avril 2013 à Paris, dans le 8e arrondissement.

Plus d'information sur le [site dédié à la conférence](#)

Note de position de l'INVS

INVS, 11 février 2013

[Lire la note sur le site de l'INVS](#)

RISQUES ÉMERGENTS

Nanotubes de carbone : quelles connaissances de la toxicité ?

Dorothee Laperche, Actu-Environnement, 13 février 2013

Extrait :

"L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) vient de publier un état de l'art de la toxicité et écotoxicité des nanotubes de carbone (NTC)."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

SANTE ENVIRONNEMENT

L'exposition de la mère à la pollution atmosphérique entraîne une augmentation du risque de petit poids de naissance

INSERM, 6 février 2013

Extrait :

"Une étude internationale coordonnée par le Professeur Tracey Woodruff de l'Université de San Francisco révèle que les mères exposées à la pollution atmosphérique due aux particules en suspension dans l'air (émises par les véhicules, les réseaux de chauffage urbain et les centrales au charbon) présentent un risque plus élevé de donner naissance à des bébés ayant un petit poids à la naissance. Cette étude, dont le volet français a été confié à Rémy Slama et Johanna Lepeule, chercheurs au sein de l'unité Inserm U823 « Centre de recherche Institut Albert Bonniot », est publiée le 6 février 2013 dans la revue *Environmental Health Perspectives*."

[Lire la suite sur le site de l'INSERM](#)

⇒ **A lire aussi** : [l'étude](#) (en anglais)

La bonne qualité de l'air en montagne ne va pas forcément de soi

Baptiste Clarke, Actu-Environnement, 20 février 2013

Extrait :

"L'air des montagnes est censé être pur. Une image qui ne correspond pas à la réalité dans la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Cette vallée affiche autant de dépassements annuels de la réglementation sur les particules fines (PM10) que les Champs-Élysées à Paris."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Modélisation de la pollution atmosphérique à proximité des axes routiers les plus importants d'Île-de-France : croisement des données de la qualité de l'air avec la localisation des établissements recevant du public francilien

Air Paris, décembre 2012

Extrait :

"Dans le cadre d'un programme sur la qualité de l'air à proximité des voies à grande circulation, Airparif s'est intéressée plus particulièrement aux publics sensibles (jeunes enfants, personnes âgées ou hospitalisées) et aux complexes sportifs. Un certain nombre de crèches, d'écoles, de structures d'hébergement des personnes âgées, d'hôpitaux, mais aussi de terrains de sport en plein air, est situé à proximité des axes routiers majeurs de la région. Grâce aux informations géo-localisées de l'IAU Ile-de-France (Institut d'aménagement et d'urbanisme), et grâce aux outils de calcul de la pollution d'Airparif, il a été possible d'étudier la situation de ces structures par rapport aux normes de qualité de l'air. L'étude montre que le dépassement des valeurs limites (voir encadré) concerne un quart des établissements pour les particules fines PM10, et un tiers d'entre eux pour le dioxyde d'azote. Par ailleurs, tous les établissements dépassent l'objectif de qualité pour les particules fines PM2,5 qui est dépassé dans toute la région. Mais les objectifs de qualité pour les PM10 et pour le benzène sont respectés dans 90% des cas. Les niveaux de pollution dépendent fortement du degré de proximité par rapport aux axes et par rapport au cœur de l'agglomération. Pour prendre l'exemple du dioxyde d'azote, près de 70% des établissements situés à moins de 50 m d'un axe observent un dépassement de la valeur limite. Ce taux est plus ou moins marqué en fonction des zones : il atteint presque 100% à Paris mais reste inférieur à 30% en grande couronne. Par contre, à plus de 250 m de distance, les dépassements sont très rares, sauf à Paris. Par ailleurs, un dépassement de l'ensemble des normes pour les trois polluants est observé pour les établissements qui sont en moyenne implantés à moins de 40 m d'un axe important, soit 125 écoles (près de 28 000 élèves de maternelles et primaires), 85 crèches (3250 places), 66 hôpitaux (6700 lits) et 36 hébergements pour personnes âgées (2500 places). Les trois quarts de ces établissements sont situés à Paris. En ce qui concerne les terrains de sport de plein air, plus de 80% d'entre eux sont situés dans des zones respectant l'ensemble des normes considérées. Malgré tout, parmi les 1500 terrains pris en compte, 40 terrains présentent au moins un point avec des teneurs maximales supérieures à l'ensemble des normes considérées, notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine."

[Lire la suite sur le site d'AirParif](#)

La lettre Qualité Sanitaire des Bâtiments est réalisée par le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments du CETE Nord-Picardie.

Pour vous abonner : [inscription à la lettre](#)

Pour résilier l'abonnement : [résiliation d'abonnement à la lettre](#)